



**Mot d'ouverture du Président de la HALCIA : Atelier de formation aux investigateurs sur l'audit et la fiscalité liés au dédouanement des marchandises et sur les infractions fiscales et douanières**

Mesdames et Messieurs les membres de la HALCIA ;

Mesdames et Messieurs, les membres du personnel de la HALCIA ;

Monsieur le Consultant ;

Mesdames/Messieurs ;

La rencontre qui nous réunit ce matin porte sur l'ouverture de la session de formation destinée aux investigateurs de la HALCIA et portant sur deux thématiques majeures liées aux opérations de contrôle que mène la HALCIA. Il s'agit de l'audit et la fiscalité liés aux opérations de dédouanement des marchandises et les infractions fiscales et douanières.

Je saisis donc cette opportunité pour vous présenter mes remerciements pour votre présence à cette activité.

Cette formation est entreprise grâce à l'appui technique et financier de l'Union européenne à travers la mise en œuvre du contrat

de subvention conclu entre la HALCIA et la Délégation de l'Union européenne au Niger.

Ce contrat de subvention a pour objet d'appuyer les capacités de la HALCIA dans le cadre de ses missions de contrôle pour une mobilisation accrue des ressources de l'Etat.

Je voudrais ici exprimer toute notre gratitude à la Délégation de l'Union européenne qui n'a eu de cesse de nous appuyer dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la corruption.

La présente formation intervient dans le cadre de cette subvention pour outiller les investigateurs de la HALCIA, d'une part sur les procédures à l'importation, les différents documents à contrôler, les incoterms, les contrôles à effectuer et d'autre part sur les techniques d'enquêtes spécifiques liées aux infractions fiscales et douanières.

L'ensemble de ce dispositif sera mis en évidence à travers des cas pratiques.

D'ores et déjà, je tiens à exprimer mes remerciements et mes encouragements au consultant pour le travail réalisé et pour sa disponibilité à accompagner la HALCIA dans cette entreprise.

Cette formation sera assurée par un expert accrédité de l'Organisation Mondiale des Douanes, Colonel des douanes à la retraite, j'ai nommé le Colonel Mamane Souley LABO.

Aussi, je vous invite à accorder une attention toute particulière aux modules qui seront dispensés, car vous êtes constamment appelés à mener des investigations dans ces domaines.

Tout en souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare ouverts les travaux de l'atelier de formation sur l'audit et la fiscalité des marchandises à l'importation et sur les infractions fiscales et douanières.

**Je vous remercie de votre aimable attention.**